

Informations CNIL à l'attention des diplômés de l'université

L'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université Nice Sophia Antipolis met à la disposition de ses diplômés enquêtés après l'obtention de leur diplôme de master ou de licence professionnelle les informations CNIL suivantes afin de les informer clairement des moyens d'obtention de leurs coordonnées, des finalités de l'enquête et des traitements effectués sur les données recueillies.

Les réponses au questionnaire sont facultatives et anonymisées.

L'université, quant à elle, a l'obligation, par injonction ministérielle, d'effectuer cette enquête et d'obtenir un taux de réponse satisfaisant.

Vos coordonnées ont été obtenues par un des moyens suivants :

Collecte directe (plus de 90% des cas) :

- 1) base Apogée de l'Université (base de gestion des données fournies par les étudiants lors de l'inscription),
- 2) nouvelles coordonnées que vous avez déclarées si vous avez répondu à l'enquête sur votre situation six mois après l'obtention du diplôme.

Collecte indirecte :

- 3) par internet sur les réseaux sociaux
- 4) auprès des enseignants, et en dernier recours auprès des familles et des camarades de promotion.

Notez bien que les coordonnées obtenues en points 2), 3) et 4) sont utilisées uniquement pour vous joindre dans le cadre de cette enquête.

Ce travail de collecte est effectué par nos étudiants-enquêteurs. Ces derniers ont obligatoirement signé un engagement de confidentialité.

Textes législatifs de référence :

[Article 6](#) et [article 32-III](#) de la loi 78-17 modifiée

Les coordonnées personnelles que vous indiquerez, si vous le souhaitez dans la partie nominative du questionnaire, nous serviront à garder le contact avec vous afin de vous permettre de participer aux réseaux professionnels mis en place par l'université et par les associations d'anciens, mais aussi de vous informer des manifestations pouvant vous intéresser organisées par l'université.

Les réponses recueillies dans le cadre de la présente enquête d'insertion professionnelle (partie anonymisée du questionnaire) réalisée par l'Université de Nice Sophia Antipolis font l'objet d'un traitement informatique destiné à mesurer l'insertion professionnelle des diplômés. Les destinataires des données sont d'une part l'Université de Nice Sophia Antipolis, d'autre part le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous la forme de fichiers de données individuelles anonymisées, pour établir des indicateurs d'insertion professionnelle par établissement et par discipline d'étude. Elles seront utilisées uniquement à des fins statistiques.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Correspondant Informatique et Libertés de l'Université de Nice Sophia Antipolis (cil@unice.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.